

APPENDICE 9

RESUME EXECUTIF : THON MIGNON (2022)

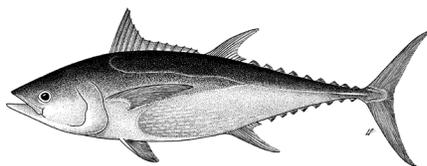


TABLEAU 1. État du thon mignon (*Thunnus tonggol*) dans l'océan Indien.

Zone ¹	Indicateurs		Détermination de l'état du stock 2020 ³
Océan Indien	Captures 2020 ² (t)	137 606	76%
	Captures moyennes 2016-2020 (t)	134 576	
	PME (t) (CI 80%)	128 750 (99 902 - 151 357)	
	F _{PME} (CI 80 %)	0,32 (0,15 - 0,66)	
	B _{PME} (t) (CI 80%)	395 460 (129 240 - 751 316)	
F _{actuelle} /F _{PME} (CI 80%)	1,52 (0,751 - 2,87)		
B _{actuelle} /B _{PME} (CI 80%)	0,69 (0,45 - 1,21)		

¹Délimitations du stock définies par la zone de compétence de la CTOI ;

²Proportion de la capture totalement ou partiellement estimée pour 2020 : 32,1% ;

³L'état se rapporte à la dernière année pour laquelle des données sont disponibles pour l'évaluation.

Code couleur	Stock surexploité (B _{année} /B _{PME} < 1)	Stock non surexploité (B _{année} /B _{PME} ≥ 1)
Stock faisant l'objet de surpêche (F _{année} /F _{PME} > 1)	76%	2%
Stock ne faisant pas l'objet de surpêche (F _{année} /F _{PME} ≤ 1)	2%	20%
Pas évalué/Incertain		

STOCK DE L'OCEAN INDIEN – AVIS DE GESTION

État du stock. Aucune nouvelle évaluation du stock n'a été réalisée pour le thon mignon en 2021 et les résultats se basent donc sur l'évaluation conduite en 2020 à l'aide de la méthode optimisée fondée uniquement sur les captures (OCOM). L'analyse utilisant OCOM indique que le stock est actuellement exploité à un taux dépassant F_{PME} ces dernières années, et qu'il semble se situer au-dessous de B_{PME} et au-dessus de F_{PME} (76% des scénarios plausibles des modèles) (**Fig. 2**). Les captures se situaient en-dessus de la PME entre 2010 et 2018 mais ont régulièrement diminué à partir de 2012 pour se situer à moins de 113 000 t en 2019, en-deçà de la PME estimée (**Fig. 1**). Le ratio F₂₀₁₈/F_{PME} est légèrement supérieur à celui des estimations précédentes. L'estimation du ratio B₂₀₁₈/B_{PME} (0,69) était inférieur à celui des années précédentes, reflétant un déclin de l'abondance. Une évaluation utilisant un modèle dynamique de la biomasse incluant les indices de PUE du filet maillant a également été réalisée en 2020 et ses résultats concordent avec le modèle OCOM en termes d'état de la ressource. Par conséquent, d'après les éléments de preuve actuellement disponibles, le stock est considéré à la fois comme **surexploité** et **faisant l'objet de surpêche** (Tableau 1 ; Fig. 1).

Perspectives. Des incertitudes considérables demeurent quant aux prises totales de thon mignon dans l'océan Indien. L'augmentation des prises annuelles jusqu'à un maximum en 2012 a accru la pression sur le stock de thon mignon de l'océan Indien, même si la tendance de captures s'est inversée depuis lors. Comme indiqué en 2015, la fidélité apparente du thon mignon à des zones/régions particulières constitue une source d'inquiétude car une surpêche dans ces zones peut mener à un épuisement localisé du stock. Les recherches devraient se focaliser sur la compilation des séries temporelles de prises par unité d'effort (PUE) des principales flottilles, les compositions par taille et les paramètres des caractéristiques du cycle vital (p. ex. estimations de la croissance, de la mortalité naturelle, de la maturité, etc.).

Avis de gestion. Les captures de 2019 se situaient en dessous de la PME estimée mais le taux d'exploitation a augmenté ces dernières années faisant suite à un déclin de l'abondance. Malgré de grandes incertitudes, cela suggère que le stock est en passe d'être pêché aux niveaux de la PME et des captures supérieures ne pourront pas être durables. Une approche de précaution de gestion est recommandée.

Il convient de noter également les points suivants :

- La Production Maximale Équilibrée estimée de 128 750 t environ a été dépassée entre 2011 et 2018. Des limites de captures sont justifiées afin de rétablir le stock au niveau de B_{PME} .
- Points de référence limites : La Commission n'a pas adopté de points de référence limites pour les thons néritiques relevant de son mandat.
- Des travaux complémentaires sont nécessaires pour améliorer la fiabilité des séries de captures. Les prises déclarées devraient être vérifiées ou estimées, grâce aux connaissances des experts sur l'historique des diverses pêcheries ou par le biais de méthodes statistiques d'extrapolation.
- Une amélioration de la collecte et de la déclaration des données est nécessaire pour évaluer le stock au moyen de modèles d'évaluation de stock intégrés.
- Les recherches devraient se focaliser sur la compilation des séries temporelles de prises par unité d'effort (PUE) des principales flottilles (R.I. Iran, Indonésie, Pakistan, Sultanat d'Oman et Inde), les compositions par tailles et les paramètres des caractéristiques du cycle vital (p. ex. estimations de la croissance, de la mortalité naturelle, de la maturité, etc.).
- Les informations soumises par les CPC en ce qui concerne les prises totales, la capture et effort et les données de tailles des thons néritiques sont limitées, en dépit de l'obligation de les déclarer. En ce qui concerne les prises 2020 (année de référence 2019), 30% des prises totales ont été entièrement ou partiellement estimées par le Secrétariat de la CTOI, ce qui augmente l'incertitude des évaluations de stock utilisant ces données. C'est pourquoi l'avis de gestion à la Commission inclut la nécessité que les CPC respectent les exigences de la CTOI en matière de données, conformément aux Résolutions [15/01](#) et [15/02](#).

Aperçu des pêcheries

- **Principales pêcheries (capture annuelle moyenne 2016-2020) :** le thon mignon est capturé au filet maillant (71%), puis à la ligne (14,2%) et à la senne (8,2%). Les captures restantes réalisées avec d'autres engins ont représenté 6,7% des captures totales ces dernières années (**Fig. 2**).
- **Principales flottilles (capture annuelle moyenne 2016-2020) :** la plupart des captures de thon mignon sont attribuées aux navires battant le pavillon de la R.I. d'Iran (41,9%) puis de l'Indonésie (19,7%) et du Sultanat d'Oman (14,1%). Les 23 autres flottilles capturant le thon mignon ont contribué à hauteur de 24,1% aux captures totales ces dernières années (**Fig. 3**).

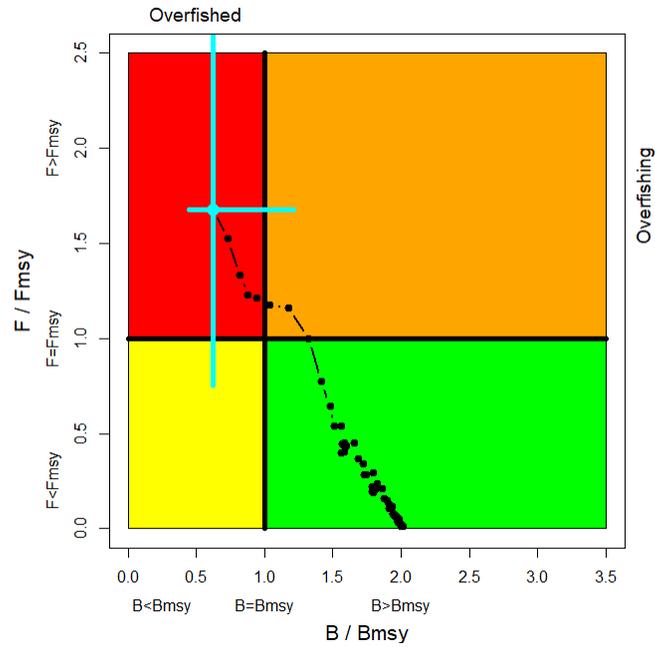


Fig. 1. Graphe de Kobe de l'évaluation OCOM pour le thon mignon de l'océan Indien. Le graphe de Kobe présente les trajectoires (moyenne géométrique) de la gamme des options plausibles du modèle incluses dans la formulation de l'avis de gestion final. La croix bleue représente l'estimation de l'état du stock en 2018 (médiane et intervalle de confiance de 80%).

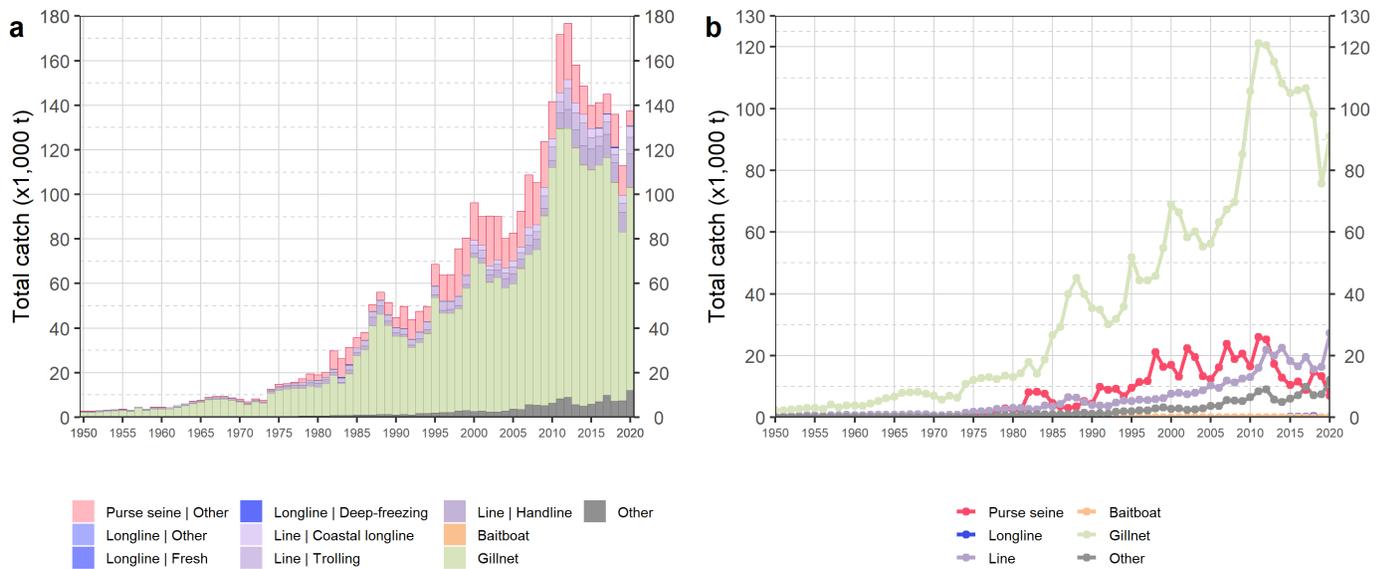


Fig. 2. Séries temporelles annuelles (a) des captures nominales cumulées (t) par pêcherie et (b) des captures nominales individuelles (t), par groupe de pêcheries, pour le thon mignon au cours de la période 1950-2020.

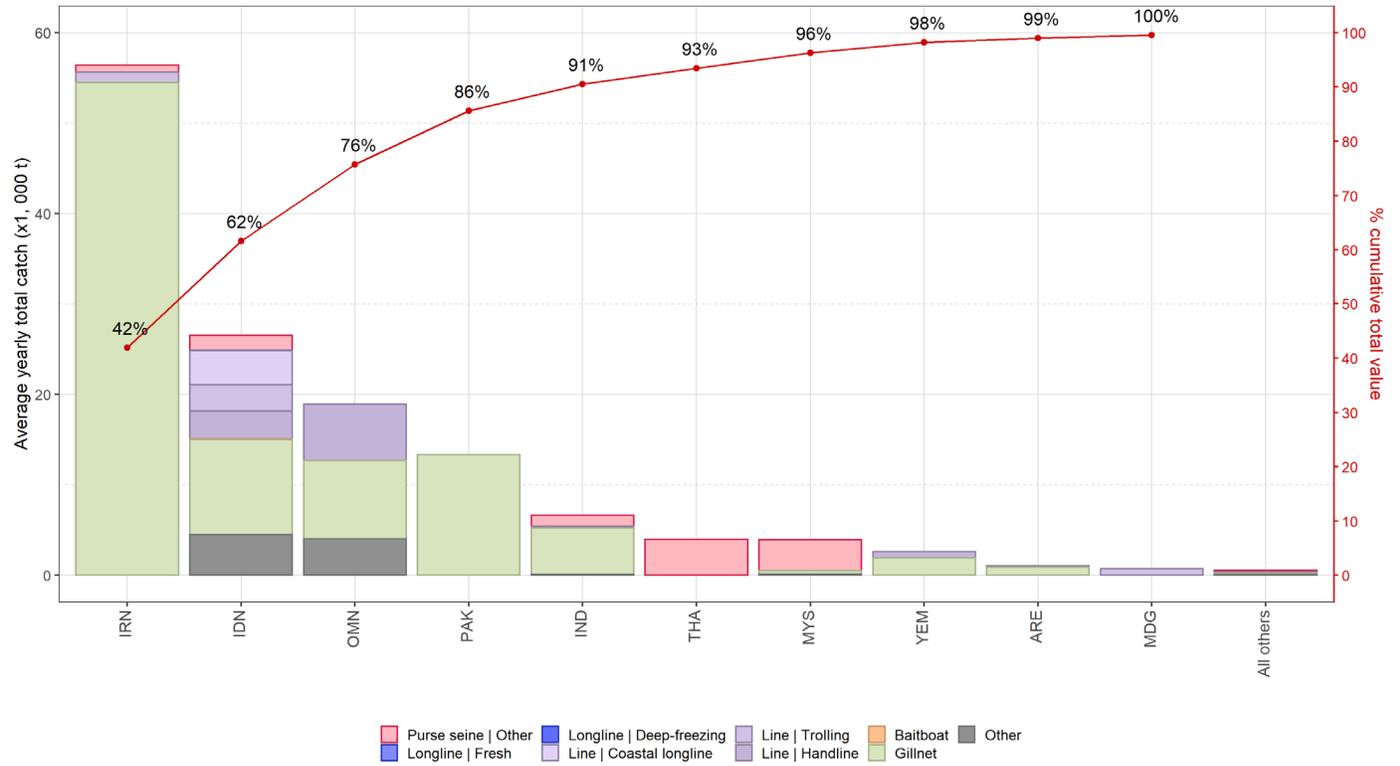


Fig. 3. Captures annuelles moyennes (t) de thon mignon, par flottille et pêcheurie, entre 2016 et 2020, indiquant les captures cumulées par flottille.